

**Préavis 28-2025**

**Infrastructures techniques au quai Milliquet**

**Commission ad hoc séance du 25.novembre 2025**

**Vœu :** La Commission souhaite que la Municipalité répercute la moitié de l'amortissement de l'investissement effectué sur la construction et l'aménagement des nouvelles toilettes et la réfection des WC existantes, ainsi que la moitié des charges d'exploitation des nouvelles WC et des WC existantes, en refacturant ces coûts aux acteurs du secteur (La Générale, Bambino, Intrigo et Taiyaki, tout autre éventuel acteur). Cette répercussion se ferait en fonction de la période d'exploitation de ces acteurs et de leur utilisation accrue du domaine public (en tenant compte de la surface utilisée et des m<sup>2</sup> alloués, y compris en raison de l'augmentation de la fréquentation des lieux causées par l'écran géant aménagé par la Générale).

Pour la commission ad Hoc.

André Stehlin Président.